



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°\_03\_AONO/CM/SG/ST/CIPM/2024 du 14/05/2024

POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN 19 LAMPADAIRES SOLAIRES POUR  
ECLAIRAGE PUBLIC A MANDJOU, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT  
DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

Financement : BIP, Exercice2024.

**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024 de la dotation du Ministère de la Décentralisation et du développement Local, le Maire de la Commune de Mandjou, Autorité Contractante, lance un Appel POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN 19 LAMPADAIRES SOLAIRE POUR ECLAIRAGE PUBLIC A MANDJOU, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

**2. Consistance des travaux**

Les travaux comprennent notamment :

- Installation du chantier
- Génie civil
- Lampadaire solaire all in one
- Prestations diverses

**3. Délai de livraison**

Le délai maximum prévu par le Maire de la COMMUNE DE MANDJOU, Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

**4. Allotissement**

Lesdits travaux font l'objet d'un (01) lot unique.

**5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maître d'Ouvrage est de : **Trente un Millions cinq cent (31 500 000) francs CFA ;**

**6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais n'étant pas suspendue de la commande publique et exerçant dans les énergies renouvelables.

**7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2024.

**IMPUTATION : 58 27 100 02 641229 464211 821**

**8. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

Six cent trente mille (630 000) francs CFA, l'Autorité Contractante et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la COMMUNE DE MANDJOU ou au Service Technique, Tél : (237) 699 75 67 94 dès publication du présent avis.

**10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu au Service Technique la COMMUNE DE MANDJOU, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de MANDJOU.

**11. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au SIGAMP (Service Technique de la Commune de Mandjou) au plus tard le 21/06/2024 à 9 heures précises, et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert En Procédure d'Urgence**

N°\_03\_JAONO/CM/SG/ST/CIPM/2024 du 14/05/2024

POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN 19 LAMPADAIRES SOLAIRES POUR ECLAIRAGE PUBLIC  
A MANDJOU, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

**12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet :

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 21/06/2024 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, sise à la Commune de Mandjou.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

**14.1 Critères éliminatoires**

Il s'agit notamment :

- Absence de la Caution de Soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée dans le dossier ;
- N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail des prix ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Non-conformité de l'une des pièces administratives excepté la caution de soumission après le délai de 48 h

- Non-conformité aux spécificités techniques.
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à une liste des entrepreneurs défaillants.

#### 14.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur

- |                                                                             |              |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 1) La capacité financière d'au moins Vingt Millions (20 000 000) .....      | Qualificatif |
| 2) Les références de l'Entreprise par rapport aux projets similaires .....  | Qualificatif |
| 3) La compréhension du projet ou équivalente menés au cours .....           | Qualificatif |
| 4) L'expérience du personnel d'encadrement des trois dernières années ..... | Qualificatif |
| 5) Le matériel et les équipements essentiels .....                          | Qualificatif |

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

#### 15. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, (a) l'attribution des marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables se fait au soumissionnaire ayant présenté l'offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

#### 16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours (03 mois) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la COMMUNE DE MANDJOU Tel 877 00 03 56/690 91 27 91.

NB : Pour tout acte de corruption bien vouloir prévenir le MINMAP au numéro vert suivant :

673 205 725/ 699 370 948


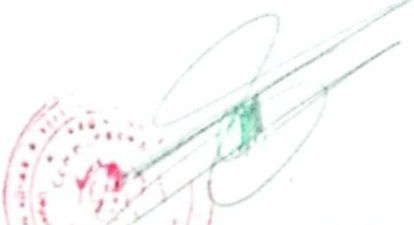
Mandjou, le 13 MAI 2024

LE MAIRE

(Autorité contractante)

#### Copies

- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM),
- ✓ DD MINMAP/ID
- ✓ PRESIDENT/CIPMLD,
- ✓ AFFICHAGE,
- ✓ ARCHIVES

  
  
 Djoni Kassala  
 Innocent Frotte  
 Maire